



**Organiser
un événement,
une manifestation
éco-responsable**

Le développement durable n'est pas une mode, il se présente comme un impératif pour l'ensemble des acteurs, des secteurs et des activités. La spécificité de notre territoire tient à son patrimoine naturel particulièrement riche et diversifié. Mettre en adéquation notre image nature, nos pratiques et savoir-faire, nos activités, est un objectif que nous poursuivons collectivement depuis quelques années, conscients et soucieux de notre environnement et de notre cadre de vie.

De nombreuses manifestations sont organisées tous les ans sur le territoire du Pays Adour Landes Océanes. Ces événements culturels, sportifs, économiques, touristiques rassemblent plus ou moins de visiteurs et génèrent un impact sur notre environnement : production de déchets, mobilité accrue, consommation d'eau et d'énergie, afflux de personnes sur un même site.

Au même titre que d'autres activités, le secteur de l'événementiel a également la responsabilité de réduire ses impacts sur l'environnement et d'intégrer les critères du développement durable.

L'engagement dans la mise en place d'événementiel éco-responsable ne doit plus être vécu comme une tâche contraignante et complexe, mais davantage comme une démarche volontaire, participative, citoyenne, assurée et accessible. Elle doit contribuer à une véritable sensibilisation, promotion du territoire et à la mise en avant d'un « message commun et partagé » s'inscrivant dans une logique de Tourisme Durable. L'objectif est de créer et développer une dynamique dans laquelle chaque professionnel, bénévole, technicien, festivalier, artiste, partenaire peut s'investir.

Ce guide a ainsi été réalisé par différents acteurs du tourisme, privés et publics, organisateurs ou partenaires d'événements et

de manifestations sur le territoire, dans le cadre de journées de formation-action (PLFI). Celles-ci ont été organisées par le Pays ALO en partenariat avec les intercommunalités, les offices de tourisme, la MOPA et animées par le CPIE Seignaux et Adour.

Ce guide est le fruit d'une réflexion et d'une construction collective où chacun a apporté son expérience, sa connaissance, ses compétences.

Ce guide s'adresse à tous les organisateurs de manifestations et d'événements sur le territoire. C'est un mode d'emploi agrémenté de conseils pratiques et accessibles pour que chacun puisse facilement préparer, organiser et mettre en place une manifestation éco-responsable, quel que soit son importance, sa nature, son objet. Il vise à aider tous les organisateurs de manifestations à réduire leurs impacts sur l'environnement, à participer à la solidarité locale et à la sensibilisation générale.

Ce guide ne prétend pas être exhaustif. Il cherche à faciliter le passage à l'acte, à apporter une aide à ceux qui souhaitent mettre en place des actions concrètes et à sensibiliser les porteurs de projets qui ne sont pas encore inscrits dans une telle démarche de développement durable.

En initiant dès aujourd'hui notre propre démarche de développement durable, nous pourrons répondre aux différentes exigences et attentes de nos publics, de nos partenaires. Aujourd'hui, c'est à chacun de nous d'agir.



Etapes préalables

■ Définir la manifestation :

- Objectifs, fréquentation, durée, moyens techniques et budgétaires...
- Disposer d'une liste de contacts utiles (ex : SITCOM, Transports...)
- Gérer les aspects réglementaires et démarches administratives

■ Choisir un lieu adapté :

- 1) Limiter et optimiser les transports et les déplacements : chercher un lieu facilement accessible : parking, proximité SNCF...
- 2) Accessibilité aux personnes à handicap : vérifier que les équipements du site permettent à tous d'accéder facilement aux différents espaces et à l'information
- 3) Bâtiment accueillant du public : utilisation d'équipements économes en énergie et en eau, équipements permettant le tri des déchets...
- 4) Dans le cas d'une manifestation sur plusieurs jours : présence à proximité d'hébergements et de restauration



- 5) Etapes supplémentaires à prévoir dans le cas d'une manifestation en milieu naturel : identifier les enjeux écologiques (types de milieux, protections...); contacter le gestionnaire ou propriétaire et vérifier les autorisations particulières à demander ; évaluer les impacts potentiels et définir les mesures de l'évitement...

■ Vérifier la faisabilité de la manifestation :

Plusieurs éléments à prendre en compte : la sécurité, l'objet de la manifestation et sa portée, le lieu du site (milieu naturel et impacts), son bassin de clientèle et les publics visés (local, au-delà...), la diffusion que l'on fait de la manifestation, la question réglementaire, les moyens humains et techniques...

Suite aux étapes préalables, 6 thématiques environnementales sont à prendre en compte avant, pendant et après la manifestation. Les thèmes sont déclinés de la page 6 à 10 sous la forme de tableaux.

1. Le transport

Lors d'une manifestation, le transport (des participants, des produits...) représente le premier poste de Gaz à Effet de Serre (GES de 60 % à 80 %).

L'objectif est de diminuer ces émissions en faisant évoluer les pratiques individuelles et collectives.

2. Les déchets

Une manifestation est source d'une quantité non négligeable de déchets. C'est un enjeu visible pouvant fortement dégrader l'image de la manifestation et s'inscrivant dans un double objectif de prévention et de valorisation des déchets produits. C'est l'un des postes sur lequel un organisateur de festival peut avoir une influence directe.

L'objectif est de :

- réduire les déchets à la source,
- sensibiliser les organisateurs et le public,
- mettre en place le tri sélectif, la collecte et la valorisation des déchets.

3. La politique d'achats, de choix d'équipements et de prestataires

Cette rubrique concerne le matériel technique, la nourriture ou les boissons et les prestations associées.

Il s'agit notamment de réduire les impacts environnementaux de l'événement (GES, 2^e poste après les transports), et d'avoir un effet levier, en favorisant l'économie locale et la promotion des produits de saison et locaux.

L'objectif général est d'intégrer des aspects environnementaux dans le choix des fournitures, des prestations et de la restauration.



4. Les outils de communication

Les enjeux :

La communication reste la vitrine la plus symbolique. Elle peut engendrer des impacts significatifs sur l'environnement :

- Consommation de ressources naturelles (bois, eau,) et de produits dangereux (encres, solvants),
- Production de déchets,
- Transports...

Les supports de communication représentent en moyenne 2 % des émissions de GES d'un festival.

5. Maîtrise des consommations d'eau et d'énergie

Les enjeux :

- Préservation de la ressource en eau (la consommation moyenne d'un français est de 150 l d'eau par jour),
- Réduction des dépenses énergétiques,
- Sensibilisation du public.

6. Solidarité et citoyenneté

Les enjeux :

- Participation des bénévoles,
- Accessibilité à tous les publics : handicap, tarifs, âge, catégorie sociale...
- Implication du tissu associatif local.

Quelques outils utiles :

- Guide pour des manifestations responsables ; Conseil Général de Gironde ; Méduli Nature
- Evénements et Environnement, les meilleures pratiques environnementales des festivals de musique, Eneris
- Petit guide pratique de l'éco-manifestation, ADEME 2006, à retrouver sur le site : www.fetedelanature.com
- Guide environnemental de l'événement, association Mountain Riders, 2007
- Guide de l'accompagnement vers l'éco-responsabilité des manifestations en Midi-Pyrénées, ARE et ADEME
- Charte des manifestations durables et éco-responsables, 2008 - www.comite-olympique.asso.fr
- Charte des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne, 2008, sur le site : www.region-bretagne.fr
- Festival des Vieilles Charrues - Gestion des déchets www.vieillescharrues.asso.fr



LE TRANSPORT

AVANT
Préparation
de la manifestation

PENDANT
Contrôle régulier
de la démarche
de sensibilisation

APRES
Bilan / évaluation de la démarche
0 : oui / N : non / 1 : pas ou très peu
2 : moyen / 3 : bien ou important

PARKINGS

6 mois avant

- Recensement des possibilités de parkings proches
- Prévoir des parkings à vélos
- Prévoir des aires de campings
- Prévoir des moyens humains

Ex : voir si possibilités de prêt d'un champ

COVOITURAGE ou TRANSPORTS EN COMMUN

6 mois avant

Recherche de partenariats pour mettre en place des navettes (collectivités, CG...)

Site Internet dédié pour l'événement

détaillant de façon pratique et claire :

- les aires de covoiturage
- les horaires, les services fournis, les tarifs
- le plan d'accès en transport en commun
- le temps de parcours pour chaque type de transport
- la présence de pistes cyclables et parking à vélos voire la possibilité de location de vélos

Le + : Informations sur la réalité écologique des modes de transport

COMMUNICATION SUR LES TRANSPORTS

2 mois avant

Médias :

Informé via les médias (presse, radios,...) sur le caractère « durable » de la manifestation pour inciter au co-voiturage

Prévoir des mesures incitatives : accès facilité pour les véhicules transportant + de 4 personnes ; Ré-compense pour ceux qui viennent en transport en commun sur la base d'un justificatif ; Parking payant en fonction du nombre de personnes

Moyens humains :

Personnes pour la gestion des parkings : gestion de la circulation, contrôle (mesures incitatives...)

Point info transport :

Ex : tableau permettant aux participants de laisser des propositions ou une demande de trajet

Informations sur les transports :

Bénévoles enquêteurs : compteur, taux de remplissage, informations qualitatives,...

Annonces micro : informations pratiques, tableau de covoiturage...

Brigade transport :

Enquête sur les modes de transport utilisés

Contrôle régulier sur le bon déroulement des navettes...

Parkings en nombre suffisant ?	0 / N
Estimation du covoiturage	1 2 3
Taux d'occupation des navettes	1 2 3
Fréquence suffisante des navettes	0 / N
Utilisation de vélos	1 2 3
Evaluation des partenariats	1 2 3
Nombre de dysfonctionnements	1 2 3
Accessibilité à tous les publics	1 2 3
Participation des bénévoles	1 2 3



LES DÉCHETS



**TRI
DES DÉCHETS**
4 à 6 mois avant

AVANT Préparation de la manifestation

Organiser le tri des déchets :

- Recenser les types de déchets produits
- Contacter les organismes de traitement des déchets pour envisager les modalités de tri et de valorisation (voir le manuel du Sitcom Côte Sud)

- Identifier les différents points tri à mettre en place (nombre, localisation,...)
- Prévoir une signalétique au niveau des poubelles pour identifier facilement les déchets

- Prévoir un espace pour les bénévoles (pour entreposer des gants, sacs, prévoir d'en acheter...)

COMMUNICATION

Sensibilisation des bénévoles :
réunions, formation...

Sensibilisation des exposants :
fiches d'inscription ou charte ; fournir des sacs de tri ; guide du tri ; mise en place d'un système de caution pour restitution de stand propre...

**GOBELETS
REUTILISABLES**

- Evaluer le nombre nécessaire
- Prévoir les modalités de fonctionnement : lieu de retrait et de déconsigne, lieu de stockage, pièces de monnaie, signalétique et communication, lieu de lavage et séchage (ou prestataire de service), information du public...

PENDANT Contrôle régulier de la démarche sensibilisation

Contrôle de la qualité du tri :

- Suivi régulier des points tri
- Surveiller le remplissage des poubelles : aucune poubelle ne devra déborder.
- Prévoir de re-trier (avec gants)
- Prévoir de peser

- Si restauration et récupération des déchets : installation de containers en bout de table

- À mi-parcours : bilan intermédiaire avec les exposants, noter les dysfonctionnements

- Ramassage et nettoyage du site.
- A voir pour un ramassage intermédiaire

Communication en direction du public :

- Stand spécifique pour répondre aux questions
- Brigade verte facilement identifiable pour sensibiliser
- Annonce micro : rappel des consignes

Prévoir des moyens humains :

- Vérification de la gestion des gobelets
- Une équipe pour les déconsignes
- Une équipe de lavage

APRES Bilan / évaluation de la démarche 0 : oui / N : non / 1 : pas ou très peu 2 : moyen / 3 : bien ou important

Nombre de containers bien évalué ?	0 / N
Utilisation de vaisselle compostable ?	0 / N
Utilisation de l'eau en bouteille ?	0 / N
Nombre et qualité du partenariat pour le traitement des déchets	1 2 3
Qualité de l'animation et de la communication pour les points tri	1 2 3
Système de collecte des déchets dangereux ?	0 / N
Gestion des stocks de restauration ?	1 2 3
Nourriture revalorisée ? Quantité : _____	0 / N
Estimation des coûts de nettoyage ?	0 / N
Participation des bénévoles	1 2 3

LA POLITIQUE D'ACHATS, DE CHOIX D'ÉQUIPEMENTS ET DE PRESTATAIRES

AVANT
Préparation
de la manifestation

PENDANT
Contrôle régulier
de la démarche
sensibilisation

APRES
Bilan / évaluation de la démarche
0 : oui / N : non / 1 : pas ou très peu
2 : moyen / 3 : bien ou important

Sensibiliser les équipes aux enjeux et aux aspects environnementaux, lever les « a priori » et les idées reçues

Analyser les besoins et se fixer des objectifs :

Quelles sont les fournitures sur lesquelles on peut agir
Quels seront les prestataires ? : (Ex : nettoyage, restauration...)
Sur quoi vont porter les exigences : environnemental, origine, local, coût

Définir les critères par catégorie de produits (exemples) :

- Produits de nettoyage : Ecolabel ou d'une certification environnementale, fort niveau de biodégradabilité (> 60%), réduction des emballages et grands conditionnements
- Papier : recyclé ou labellisé ; Localisation des achats
- Produits alimentaires : produits de saison, locaux, AB, issus du commerce équitable, conditionnement et source d'approvisionnement...
- Fournitures diverses (accessoires, promotionnels) : objets réutilisables sans piles ; produits Ecolabels ; textiles : coton bio ; privilégier les produits issus de structures d'insertion sociale...

Définir les critères pour les fournisseurs ou prestataires :

Définir un cahier des charges intégrant les critères environnementaux ou partir sur une charte, les rencontrer
Mettre en place des partenariats : CIVAM Bio...

Gestion des quantités :

Estimer les quantités ; Veiller à la reprise des invendus ;
Prévoir la reprise par des associations locales

Se fixer une marge de progression (% par année) :

Ne pas passer au tout « local bio équitable » en une seule édition
Repérer des produits sur lesquels l'organisation peut s'engager

Calcul : Indicateur « Produits » =

$\frac{\text{Nombre de produits locaux et éco labellisés}}{\text{Nombre total de produits utilisés}}$

A faire par catégorie de produits (papier, alimentation...)

Calcul : Indicateurs « fournisseurs » =

$\frac{\text{Nombre de prestataires locaux et AB / Bio}}{\text{Nombre total de prestataires}}$

PRODUITS ALIMENTAIRES :

Produits locaux : 0 / N / en partie
De Saison : 0 / N / en partie
AB : 0 / N / en partie
Reprise des stocks : 0 / N / en partie
Evaluation de la gestion des stocks : 1 2 3

PRODUITS DE NETTOYAGE :

Le site a-t-il été remis en état : 0 / N / en partie
Produit multi usage : 0 / N / en partie
Produit éco labellisé, biodégradable : 0 / N / en partie
Gestion conditionnements : 0 / N / en partie

FOURNITURES DIVERSES :

Produits locaux : 0 / N / en partie
Produits bio ou matériaux recyclés : 0 / N / en partie
Matériaux naturels : 0 / N / en partie
Réduction des emballages : 0 / N / en partie

PRESTATAIRES :

Signature Charte : 0 / N Respect Charte : 0 / N
Circuits courts : 0 / N Produits locaux : 0 / N AB : 0 / N

ASPECTS GENERAUX :

Evaluation de la part liée aux dépenses des actions environnementales en %
Quantité de matériaux de récupération utilisés

LES OUTILS DE COMMUNICATION

AVANT Préparation de la manifestation

Eco-concevoir les outils de communication :

- Choix du papier selon les critères environnementaux (labels et grammage)
- Optimiser la mise en page des documents
- Optimiser les documents électroniques
- Limiter la consommation d'encre

D'une manière générale, il vaut mieux rester sobre dans la conception de ses documents pour réellement réduire son impact environnemental.

Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des prestations d'impression :

- Evaluer la qualité écologique des encres (privilégier les encres dites « végétales »)
- Evaluer la qualité écologique des produits associés : (Pour l'Offset, préférer les procédés sans solution de mouillage, dits « Waterless » ou « Dryoffs »)
- Faire le choix d'un imprimeur « Imprim'Vert® »

Bien gérer les quantités :

Evaluer le nombre de tirages : il est nécessaire de réaliser une **bonne évaluation des besoins** grâce à des moyens classiques (liste de diffusion à jour, contrôle régulier des fichiers d'adresses...)

Faire un suivi de la diffusion

Utiliser des solutions alternatives de communication :

Site Internet le plus complet possible : modalités de transports, programmation, informations pratiques politique développement durable du festival...
Utilisation des réseaux sociaux
Autres solutions alternatives : écrans d'affichage du programme, site responsive, applications pour smartphones...

PENDANT Contrôle régulier de la démarche sensibilisation

Brigade verte ou stand d'infos/sensibilisation :

Proposition d'un questionnaire de satisfaction simple auprès :

- des exposants
- du public

Questions (cases à cocher) :

Comment avez-vous connu la manifestation ?

Comment êtes-vous venus ?

Etes-vous satisfait des éco-gestes mis en place (O / N) : transports, déchets et tri, toilettes sèches, exposants/stands, économie d'énergie...

Partie libre : suggestions/pistes d'améliorations

Affichage de sensibilisation :

- S'assurer des affichages
- Contrôle (présence via une personne)
- Récupération en fin de journée

Accueil Presse :

Communication (dossier de presse), avec mise en avant de l'éco-manifestation et des pratiques éco-gestes), diffusion du message

APRES Bilan / évaluation de la démarche

O : oui / N : non / 1 : pas ou très peu
2 : moyen / 3 : bien ou important

Communication :

Nombre d'actions de sensibilisation mises en place : _____

Actions de sensibilisation auprès des équipes bénévoles, manifestants, exposants

O / N

Nombre d'actions de sensibilisation de l'affichage suffisant

O / N

Charte graphique :

- Eco-conception
- Supports dématérialisés
- Prestataire Imprim' Vert®
- Edition estimation des besoins
- Choix du papier recyclé
- Encre végétale

O / N

O / N

O / N

O / N

O / N

O / N

Diffusion :

- Presse locale
- Partenaires locaux
- Internet, réseaux sociaux
- Autres : _____

O / N

O / N

O / N

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ÉNERGIE

AVANT
Préparation
de la manifestation

PENDANT
Contrôle régulier
de la démarche
de sensibilisation

APRES
Bilan / évaluation de la démarche
0 : oui / N : non / 1 : pas ou très peu
2 : moyen / 3 : bien ou important

EAU

Gestion des consommations :

- Equiper les points d'eau de systèmes économes et anti-gaspillage
- Repérer et réparer rapidement les tuyaux endommagés (Ex : prévoir le matériel)

Installation de toilettes sèches :

- Prévoir un partenariat avec un prestataire (et donc un budget) qui inclut la location, le traitement du compost, voire un accompagnement de la démarche avec des animateurs
- Prévoir un lieu de stockage de la litière dans l'attente du compostage : benne...
- Afficher et diffuser les consignes d'utilisation

S'assurer du bon fonctionnement général et du respect de la charte / cahier des charges (fuites d'eau, toilettes sèches, électricité...)

Prévoir des relevés de compteur d'eau / électricité en fin de journée et en amont

Gestion des points d'eau
Mise en place d'économiseur d'eau
En nombre suffisant ?

O / N
O / N
O / N

Toilette sèche mise en place
En nombre suffisant ?
Avec une communication spécifique

O / N
O / N
O / N

ENERGIE

Réflexion en amont : choix du lieu (site naturel sans besoin d'électricité, bâtiment équipé), durée de la manifestation...

Ex : signature d'une charte avec les exposants : interdiction d'écrans d'ordinateurs, équipements de classe A... et possibilité de contrôle

Nombre de branchements limités par stand
Mise en place d'un programmeur LED
Lampe solaire
Groupe électrogène
Mise en place des coupes veilles

O / N / en partie
O / N
O / N
O / N
O / N / en partie



Quelques contacts utiles

■ **Tri - Déchet - Info... SITCOM Côte Sud des Landes**
Bénése-Maremne - 05 58 72 03 94 - www.sitcom40.fr

■ **Prévention déchets**
www.preventiondechets40.net

■ **Gobelets, Assiettes, carafes... réutilisables**
Eco-Cup - info@ecocup.fr - www.ecocup.fr

■ **Gobelets Eco-Cup**
Partenaire local : FMS - Entreprise solidaire et adaptée,
zone Atlantisud - St Geours de Maremne
www.fms-ea.com - 05 31 60 61 90 - accueil@fms-ea.com

■ **Eau et Vente de carafes « l'O d'ici »**
Smun à Anglet - 05 59 42 41 71 - www.smun.fr

■ **Annuaire des imprimeurs « Imprim'Vert® »**
www.imprimvert.fr

■ **Rechercher un produit éco-labellisé**
www.marque-nf.com/recherche.asp - www.ecolabels.fr
www.produits-recycles.com

■ **Association de producteurs**
CIVAM bio des Landes - 05 58 98 71 92
www.civambiodeslandes.fr

■ **Guide bio Landes :**
www.land.es.produit-bio-aquitaine.com

■ **La Ruche qui dit Oui**
www.laruchequiditoui.fr

■ **Bienvenue à la ferme**
www.bienvenue-a-la-ferme.com/landes



■ **CPIE Seignanx et Adour Centre permanent d'Initiative à l'Environnement**

Saint-Martin-de-Seignanx
05 59 56 16 20 - www.cpie-seignanx.com

■ **Dons d'objets, textiles... Association Voisinage**
Soustons - 05 58 41 37 93 - www.association-voisinage.fr

■ **Location toilettes sèches / Installation Animation**

Un petit Coin de Paradis en Aquitaine
06 78 83 89 40 - www.1petitcoindeparadis.fr
contact@1petitcoindeparadis.fr

Les Ateliers Ioland à Bordeaux - 05 56 10 72 79
www.lesateliersioland.com

Ecopons à Toulouse - 05 82 95 43 93
www.toilettes-ecologiques-toulouse.fr

Ecocentre Pierre et Terre - 05 62 69 89 28
www.pierreetterre.org

Terra Preta Sanitaires à Urcuit (64)
06 43 53 85 28
charley.meignant@gmail.com
<http://terra-pret-sanitaires.com>

■ **Transport en commun**
www.rdtl.fr - www.mobi-macs.org

■ **Transport doux**
pensez aux applications vélo du territoire

■ **Covoiturage**
www.rezopouce.fr
www.covoiturage.fr - www.idvroom.com

■ **Pour aller plus loin** (liste non exhaustive)
ANAÉ : www.eco-evenement.org

Meduli Nature : www.medulinature.org

Graine Aquitaine : www.graine-aquitaine.org

RAMA : www.le-rama.org

ADERE (Auto-Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements) : www.evenementresponsable.fr

ADEME : www.ademe.fr



Les Offices de Tourisme

OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME INTERCOMMUNAL DU GRAND DAX

DAX 05 58 56 86 86
www.dax-tourisme.com
ST-PAUL-LÈS-DAX

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL LANDES ATLANTIQUE SUD

www.landesatlantiquesud.com

CAPBRETON

05 58 72 12 11
www.capbreton-tourisme.com

LABENNE

05 59 45 40 99
www.tourisme-labenne.com

MESSANGES

05 58 48 93 10
www.ot-messanges.fr

MOLIETS-ET-MAÂ

05 58 48 56 58
www.moliets.com

SOUSTONS

05 58 41 52 62
www.soustons.fr

ST-VINCENT-DE-TYROSSE

05 58 77 12 00

VIEUX-BOUCAU

05 58 48 13 47
www.tourisme-vieuxboucau.com

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL ORTHE ET ARRIGANS

www.tourisme-orthet-arrigans.fr

POUILLON

05 24 62 59 23

PEYREHORADE

05 58 73 00 52

OFFICE DE TOURISME HOSSEGOR

05 58 41 79 00
www.hossegor.fr

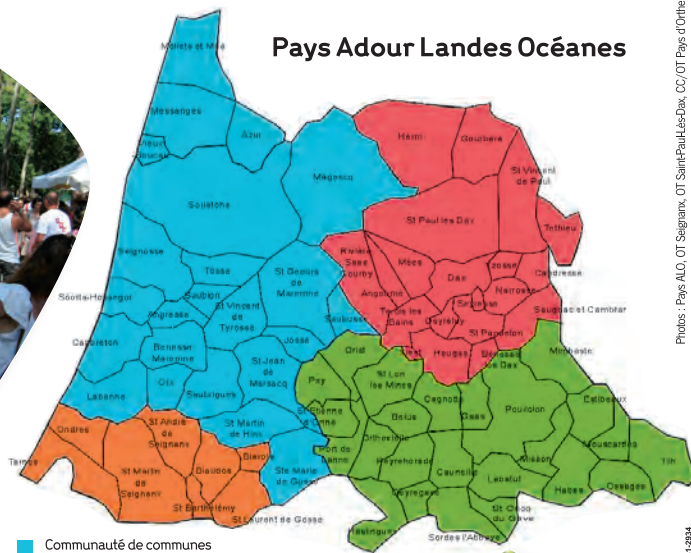
OFFICE DE TOURISME SEIGNOSSE

05 58 43 32 15
www.tourisme-seignosse.com

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SEIGNANX

ONDRES

05 59 45 19 19
www.seignanx-tourisme.com



- Communauté de communes MACS
- Communauté d'agglomération du Grand Dax
- Communauté de communes du Pays d'Orthe
- Communauté de communes du Seignanx



Pays ALO, membre du réseau européen Greenline
05 58 57 41 40



Plus d'infos sur :

ecotourisme-pays-alo.com

